



Projet Social de Territoire



LÔNES ET
COTEAUX
DU RHÔNE

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO.....	4
LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?.....	6
LA DÉMARCHE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE.....	7
DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE.....	9
Analyse quantitative - Synthèse du portrait social de territoire.....	10
Analyse qualitative - Portrait social de territoire.....	16
PROBLÉMATIQUES ET CHANTIERS IDENTIFIÉS.....	17
LEXIQUE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.....	22





Le PST : déclinaison locale du Projet Métropolitain des Solidarités

Le Projet Métropolitain des Solidarités constitue le document stratégique commun aux politiques publiques de solidarités de la Métropole de Lyon. Il définit les chantiers prioritaires transversaux à mener sur les cinq prochaines années. Il offre le cadre de gouvernance entre la Métropole, ses partenaires et les personnes concernées. Le Projet Métropolitain des Solidarités est décliné territorialement par **9 Projets Sociaux de Territoire** (PST) à l'échelle de chaque Conférence Territoriale des Maires.

Les Projets Sociaux de Territoire priorisent les actions **selon les besoins du territoire** et font vivre le **partenariat local**.

C'est dans le cadre du premier Projet Métropolitain des Solidarités, adopté le 6 novembre 2017, pour la période 2017-2022, qu'avait été initiée l'élaboration d'un Projet Social de Territoire sur le territoire Lônes et Coteaux du Rhône fin 2019. Un diagnostic a alors été réalisé à travers des données quantitatives fournies essentiellement par l'agence d'urbanisme et des entretiens croisés pour une analyse qualitative. C'est le 29 janvier 2021 lors d'une plénière réunissant plus de 80 partenaires associatifs et institutionnels qu'a été présenté ce dernier et qu'ont été définis plusieurs enjeux spécifiques au territoire.

Le nouveau Projet Métropolitain des Solidarités pour la période 2023-2027 s'articule autour de **7 engagements**.

3 modes de faire :



Accueillir sans condition



Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées



Renforcer le pouvoir d'agir des professionnels

4 thématiques d'action :



La Métropole de l'hospitalité



La Métropole du prendre soin



La Métropole de l'inclusion



La Métropole de l'émancipation

Accéder au Projet Métropolitain des Solidarités

www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/pa-ph/pms_2023-2027.pdf



Le Projet Social de Territoire décline ainsi ces orientations à l'échelle locale. Dans cette perspective 4 groupes de travail thématiques ont été constitués autour de :

- La pauvreté et la précarité
- L'enfance et la jeunesse 0-21 ans
- Les violences faites aux femmes
- Le vieillissement de la population

Sur l'ensemble des thématiques, les actions portent majoritairement sur le développement des partenariats, le besoin de cartographie et d'outils facilitant la prévention pour lutter contre la rupture des parcours et améliorer la coordination des acteurs et le pouvoir d'agir des habitantes et habitants.

La direction du territoire Lônes et Coteaux du Rhône remercie l'ensemble des partenaires, associatifs et institutionnels, et les professionnelles et professionnels des Maisons de la Métropole de Lyon, du territoire qui se sont investis dans cette démarche, lors de la phase de diagnostic, des plénières partenariales, dans les groupes de travail ou la mise en place d'actions

Emilie Sellès, directrice de territoire

LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Les Projets Sociaux de Territoire sont des démarches partenariales déclinant les orientations sociales et médico-sociales de la Métropole à l'échelle territoriale.

Les étapes de mise en place

En s'appuyant sur une observation chiffrée du territoire, partagée avec les partenaires locaux, un diagnostic social est d'abord réalisé pour faire apparaître les forces et les faiblesses de la situation sociale et médico-sociale du territoire et les thématiques saillantes propres au territoire. Le Projet Social de Territoire impulse alors une dynamique commune à travers l'identification et la coordination renforcée d'actions existantes ainsi que la co-construction de nouvelles actions, au service des habitantes et habitants du territoire.



Les objectifs

- Élaborer un **diagnostic partagé** de la situation sociale et médico-sociale du territoire
- Co-construire dans la durée un **plan d'action multi-partenarial**
- Animer et mettre en réseau les partenaires du territoire

LA DÉMARCHE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE



La démarche du Projet Social de Territoire de Lônes & Coteaux du Rhône a été initiée en novembre 2019. Elle a débuté par une phase de diagnostic social. Outre un volet quantitatif effectué au travers de données statistiques, une analyse qualitative a été réalisée sur la base d'entretiens collectifs et individuels des acteurs du domaine social et médico-social : les professionnelles et professionnels des MDML, les partenaires institutionnels et le réseau associatif. Les expériences et remontées de terrain ont permis d'enrichir et approfondir ce diagnostic.

Une première réunion plénière avec les partenaires, le 29 janvier 2021, a réuni plus 80 participantes et participants, partenaires institutionnels et associatifs, pour partager le diagnostic et affiner des enjeux.

Consécutivement, 4 groupes de travail

thématiques ont été constitués, regroupant à la fois des professionnelles et professionnels des MDML et des partenaires associatifs et institutionnels.

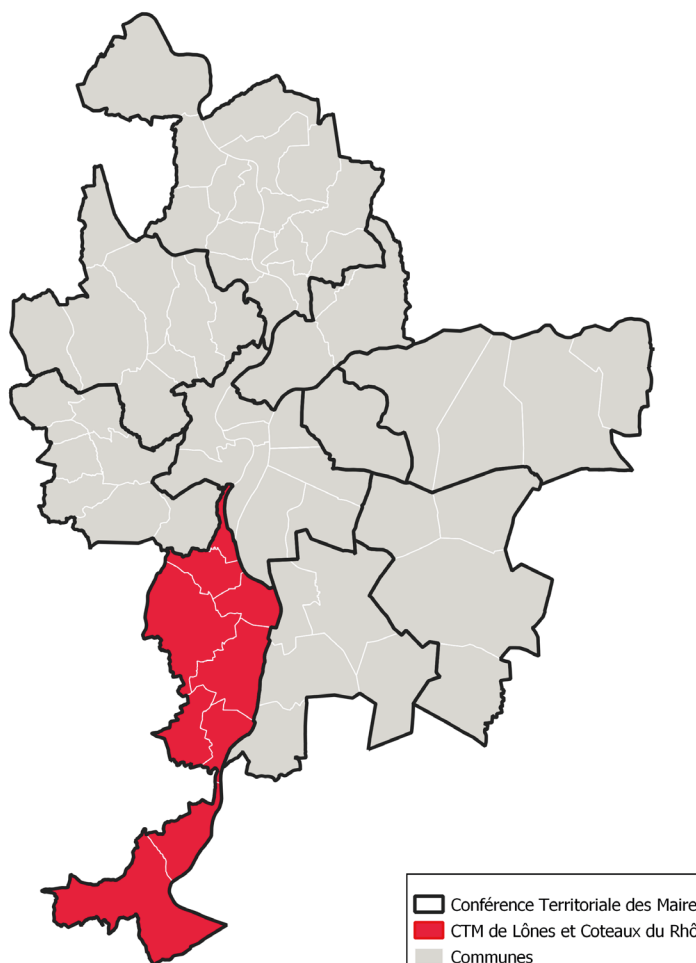
Après un état des lieux des actions existantes sur le territoire, chaque groupe de travail s'est attaché à déterminer les actions à mener.

Lors de la plénière de restitution du 28 janvier 2022, chaque atelier a partagé la synthèse de ses travaux et présenté les actions partenariales priorisées pour une mise en œuvre dès 2022.

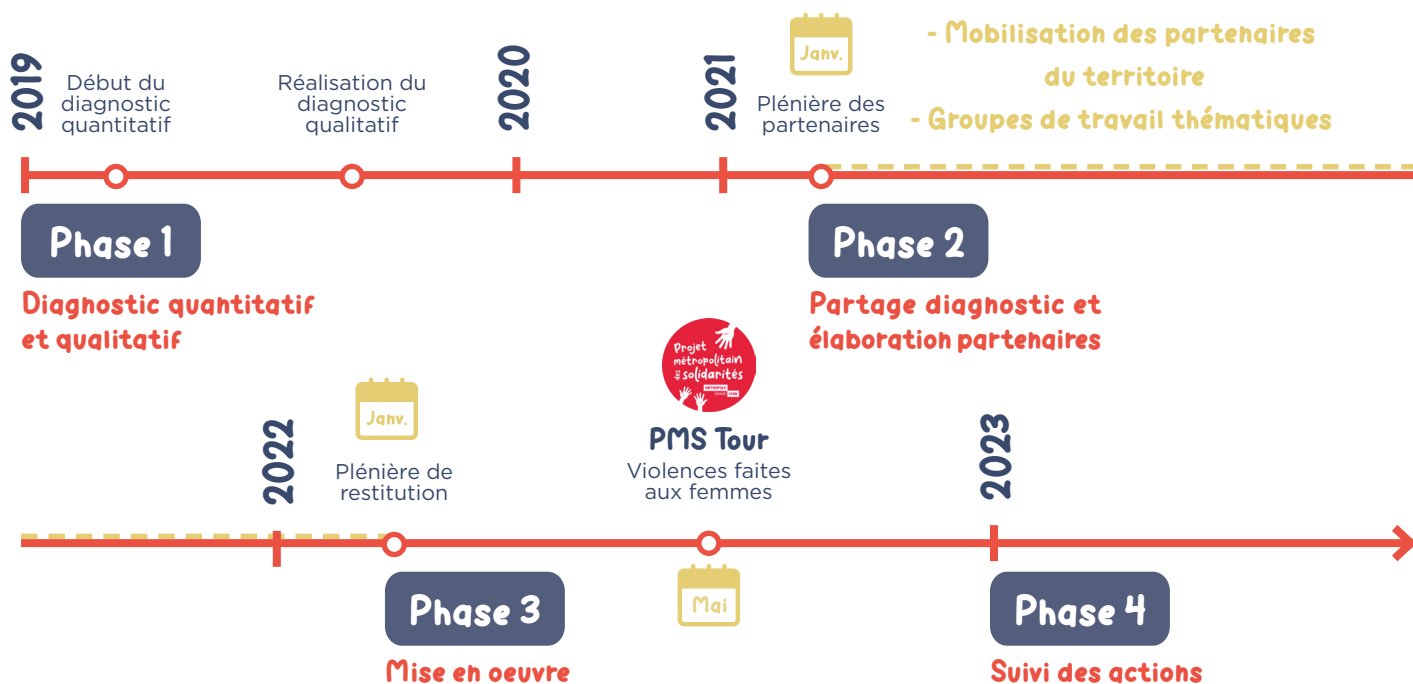
Ces actions répondent au principe de faisabilité : chacune doit être réaliste et réalisable.

L'étape à venir est celle du déploiement concret des actions ciblées sur le territoire sur les années à venir.

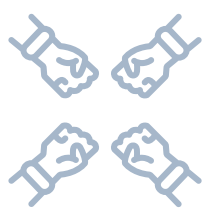
Conférence territoriale des maires (CTM)



Calendrier de la démarche



Le Projet Social de Territoire en quelques chiffres



49

agents des Maisons de la Métropole de Lyon et **20 partenaires** mobilisés lors de la phase de diagnostic



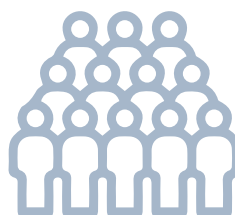
84

partenaires et agents des Maisons de la Métropole de Lyon mobilisés dans les **4 groupes de travail thématiques**



2

rencontres plénières partenariales



80

participantes et participants aux plénières partenariales

DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE

Analyses quantitative et qualitative



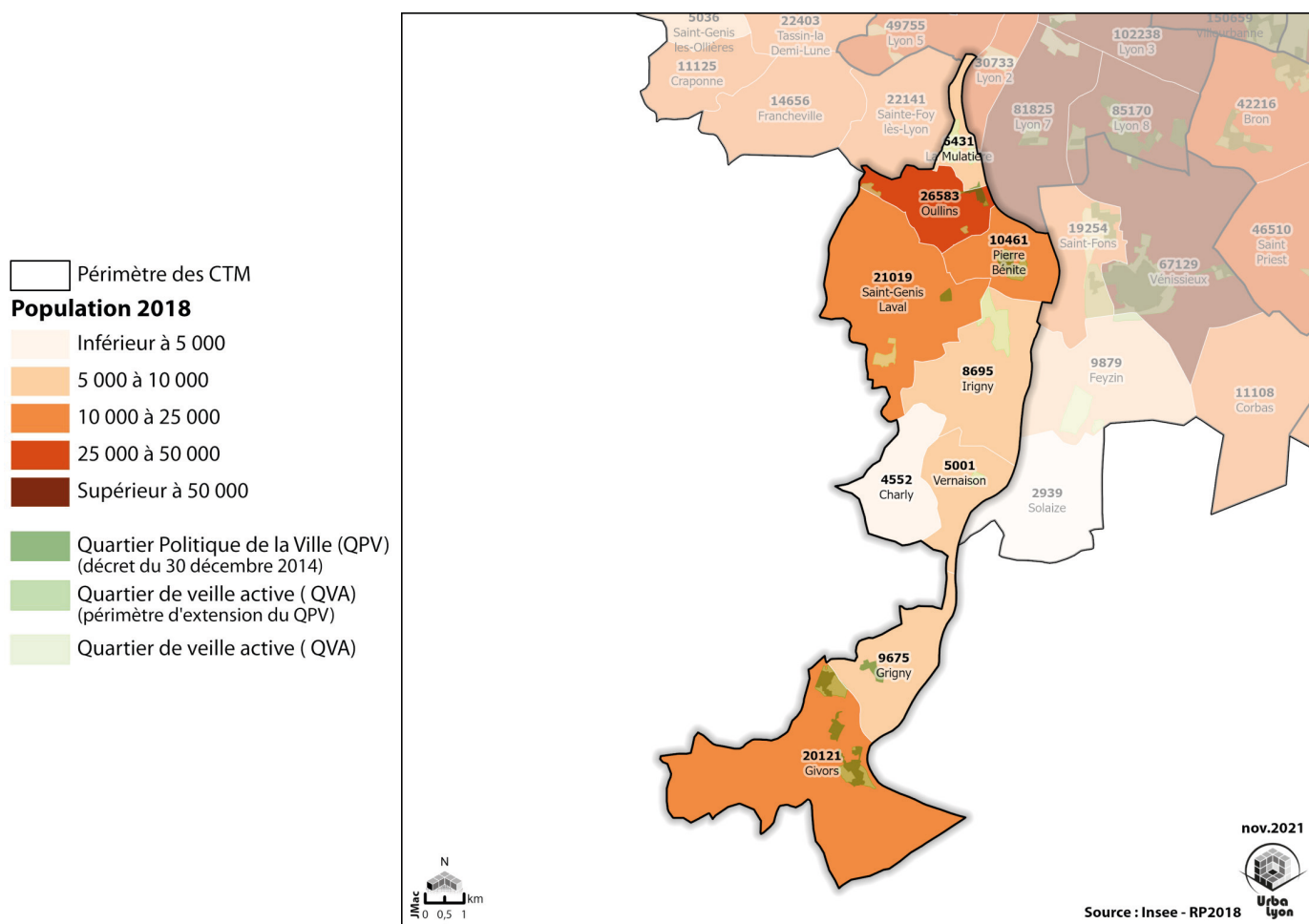
Synthèse du portrait Social du territoire

- Analyse quantitative

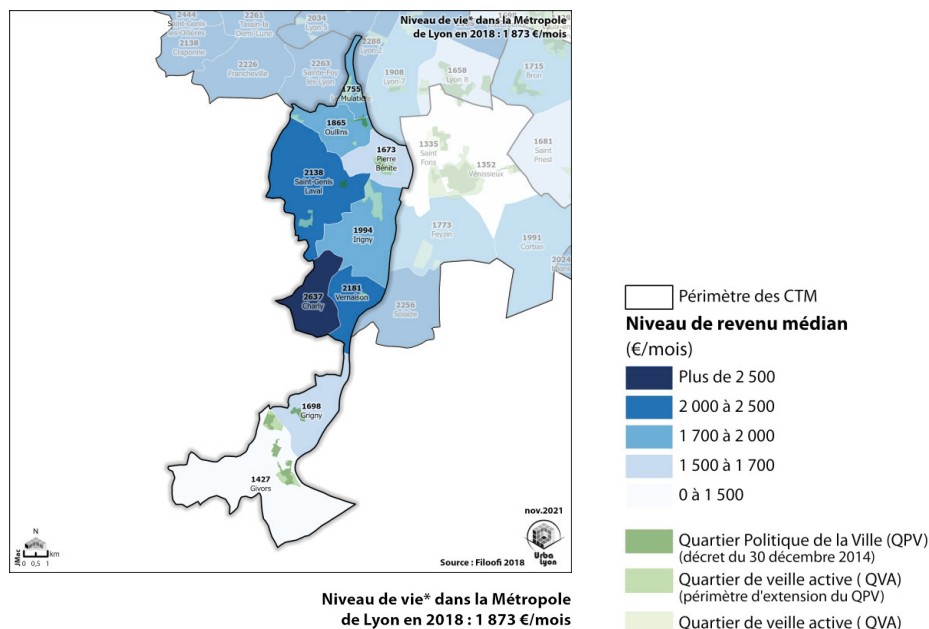


Attractivité du territoire

- Une croissance démographique faible, portée par le solde naturel
- Un territoire plus âgé qu'en moyenne dans la métropole
- Une reprise de l'emploi salarié privé, notamment dans le secteur de l'industrie, le BTP, les transports et la logistique
- Des prix de l'immobilier inférieurs à la moyenne de la métropole de Lyon
- Une présence plus marquée des emplois publics



Niveau de vie en 2018 (26)



Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité

- Plus de la moitié de propriétaires (54%)
- 25% de logements locatifs sociaux au sens de la loi SRU
- Une densité de médecins généralistes libéraux défavorable
- Un taux d'équipement en établissement pour personnes âgées et pour enfants en situation de handicap plutôt favorable
- Neuf collèges dont deux classés en REP et un classé en REP+





Autres données de contexte générales

Thématique	Indicateur	CTM	Métropole
Démographie	Part des 75 ans et +	8%	8%
	Part des 0-14 ans	15%	18%
Famille	Part des familles monoparentales	17,3%	17,9%
Modes de garde	Nombre de naissances 2013 - 2019	9 636	124 819
Logement	Pression de la demande de logement social 2020	7,4	9,5

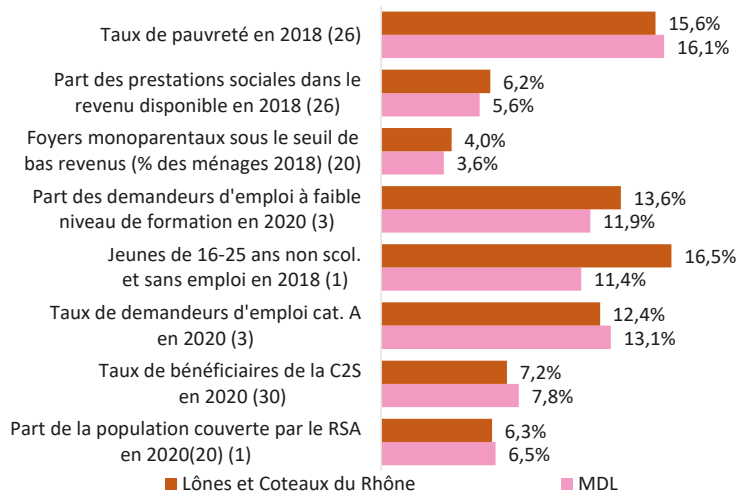
Source : Observatoire Métropolitain des Solidarités



Situation sociale et état de santé

- Des difficultés sociales, d'emploi et de pauvreté concentrées sur quelques communes
- Une problématique préoccupante des jeunes sans emploi
- Une personne sur dix en quartier prioritaire (12%)
- Des écarts de niveaux de vie très marqués
- Un état de santé inégal : certaines communes avec des indicateurs de santé parmi les plus dégradés de la métropole

Principaux indicateurs de la situation



(1) Insee, recensement de la population 2018

(3) Pôle emploi au 31 décembre 2020

(20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020

(26) FiLoSoFi, 2018

(30) Chamts, 1^{er} janvier 2020





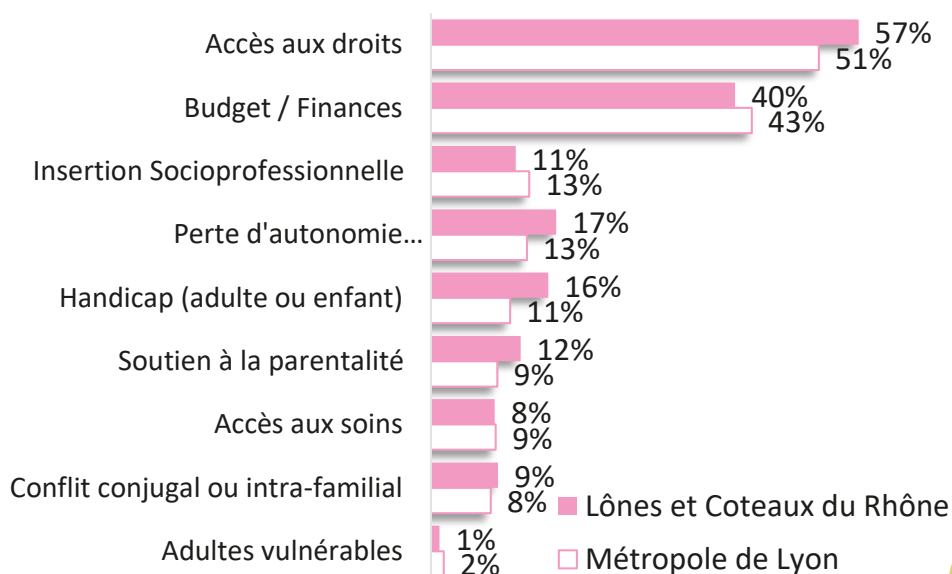
Zoom sur l'accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon

- Une tendance confirmée : le recul du nombre de naissances
- Une offre d'accueil chez les assistantes maternelles parmi les plus élevée
- Le taux de bénéficiaires d'une mesure de protection de l'enfance le plus important de la métropole
- Des disparités au sein de la CTM dans l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Plus d'un ménage sur dix accompagné par des travailleurs sociaux
- La question de l'accès aux droits plus fréquemment traitée dans le cadre des accompagnements sociaux

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 ⁽²²⁾

	Lônes et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	5 625	55 000
dont nouveaux ménages	39%	49%

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) ⁽²²⁾



Accéder au portrait social du territoire complet par l'Agence d'urbanisme de Lyon

www.urbalyon.org/PortraitsTerritoireSolidarite2021



Accueil

- Nombre d'accueils physiques : **23 842** (2021)
- Nombre d'accueils téléphoniques : **53 216** (2021)
- Nombre de ménages reçus : **5 635** dont **2 200** nouveaux ménages (2019)

Aide sociale à l'enfance

- Enfants pris en charge au moins 1 fois : **1 023** (2021)
- Mesures administratives : **441** (2021)
- Mesures judiciaires : **632** (2021)

Mesures administratives : *Proposées sur décision du Président de la Métropole, pour prévenir les difficultés familiales soit en Assistance éducative à domicile (AEA), soit en accueil provisoire, avec l'accord et l'implication de la famille.*

Mesures judiciaires : *Déclenchées sur décision du magistrat (parquet des mineurs, juge pour enfant) pour protéger les enfants, soit en Assistance éducative en milieu ouvert (AEMO), soit en accueil (placement en établissement), avec ou sans l'accord de la famille.*

Actions pour l'enfance

- Aides financières (versées) : **2 001** (2021)
- Informations préoccupantes : **291** (2021)

Informations préoccupantes : *Tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou en risque de danger, et qu'il puisse avoir besoin d'aide.*

Protection maternelle et infantile

- Bilan de santé (Nombre d'enfants vus) : **1 511** (2021)

Personnes en situation de handicap

- PCH Adultes : **462** (2021)
- PCH Enfants : **46** (2021)
- AAH : **2 879** (2021)
- RQTH : **4 313** (2021)

PCH : *Prestation de compensation du handicap. Aide financière liée à certaines dépenses dues à la perte d'autonomie.*

AAH : *Allocation adulte handicapé. Aide financière pour assurer aux personnes handicapées un minimum de ressources.*

RQTH : *Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Facilite l'accès à l'emploi*

Personnes âgées

- APA domicile : **1 813** (2021)

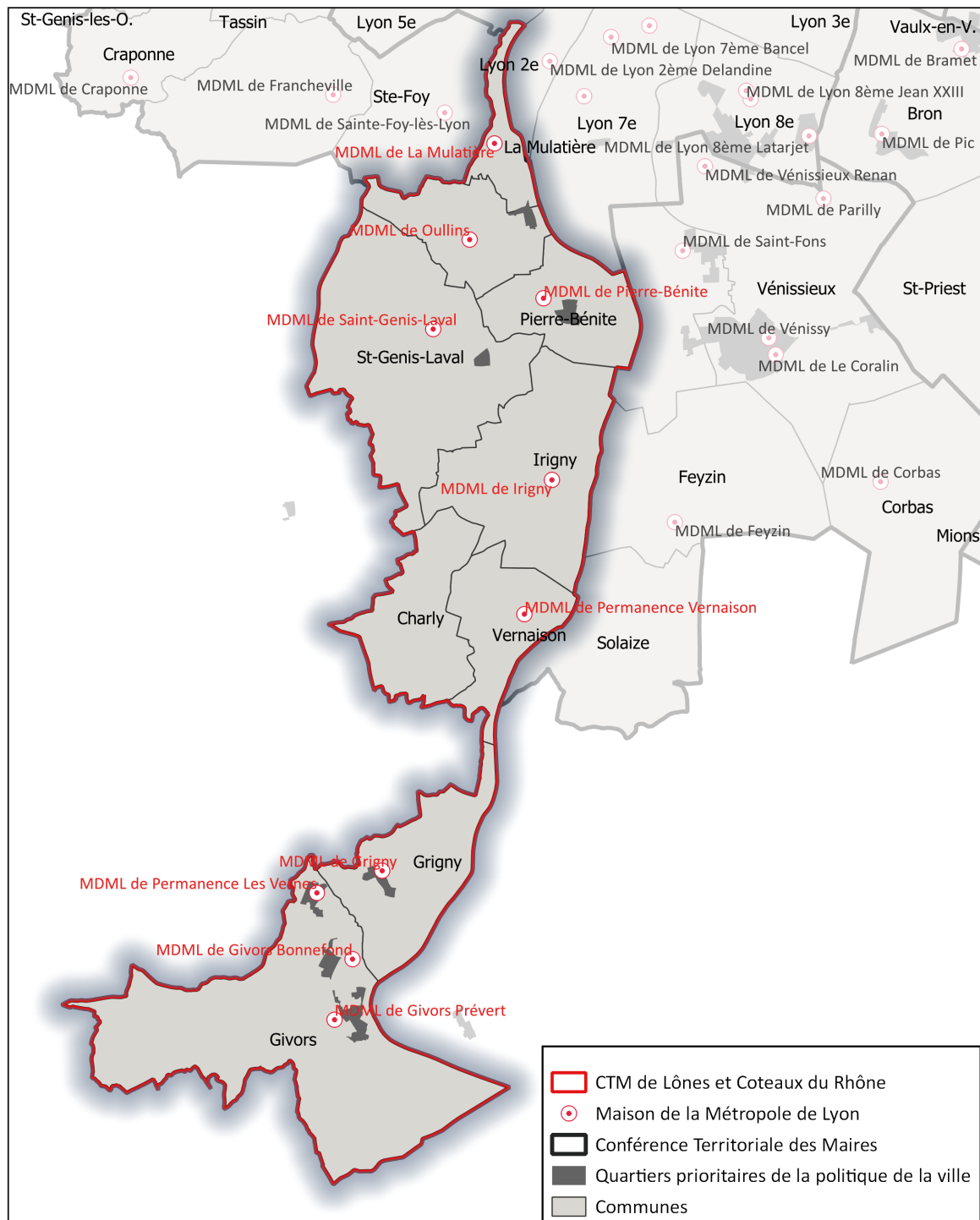
APA : *Allocation personnalisée d'autonomie L'APA domicile finance une partie des frais pour un maintien à domicile. L'APA en établissement, quant à elle, aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).*

Vulnérabilité

- Nombre de situations adultes vulnérables : **63** (2019)



Les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML) de la CTM Lômes et Coteaux du Rhône



MÉTROPOLE
GRAND LYON

Délégation Solidarités, Habitat, Education
Février 2023
Origine : Métropole de Lyon, 2023 - Droits réservés



Portrait social du territoire

- analyse qualitative

À partir des éléments de diagnostic qualitatifs du territoire issus des entretiens individuels et collectifs menés auprès de 70 acteurs de terrain, une synthèse a été réalisée sous la forme d'une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces).

Cette analyse a pu être partagée, approfondie et enrichie avec les partenaires lors de la plénière de partage du diagnostic du 28 janvier 2021 à l'aune de la crise sanitaire.

Atouts	Faiblesses
- Des équipes engagées - Une proximité de Lyon - Un travail de proximité de la part des acteurs - Une profonde connaissance du territoire - Des communes à taille humaine - Une diversité sociale - Des équipes mobilisées pour l'innovation des pratiques (nombre de projets divers) - Un maillage ferroviaire qui traverse tout le territoire	- L'accès aux soins - Les poches de pauvreté - Une souffrance psychique touchant différentes tranches d'âge - Le peu de mobilité d'une partie de la population du territoire et une offre centrée sur Lyon - L'isolement géographique d'une partie de la population: risques de repli - Une mauvaise ou inégale desserte intermodale - Une approche curative et individuelle au détriment d'une perspective préventive et collective
Opportunités	Menaces
- Un partenariat actif dans certaines communes (création de coordinations, commissions, instances, Instances Locales de l'Habitat et des Attributions, Contrat local de santé mentale, Contrat local de santé, Mesures d'accompagnement social personnalisé, Instances Techniques Territorialisées Logement, Lieux d'accueil parents-enfants, filière géranto, etc) - Des projets institutionnels et des acteurs en lien avec la population - L'implication de personnes fragiles dans le bénévolat - Des permanences des MDML en proximité des plus fragiles	- La diminution des moyens à disposition et l'accroissement de la demande - La méconnaissance des compétences, services et projets portés par la Métropole - Un turn-over chez les acteurs qui entraîne une difficulté dans l'identification des interlocuteurs - Des fonctionnements internes chez les acteurs pas toujours lisibles

PROBLÉMATIQUES ET CHANTIERS IDENTIFIÉS

À partir du portait du territoire (analyse sociodémographique, des données d'activité des services des MDML, de l'offre d'équipements et de services), ainsi que des analyses qualitatives des entretiens avec les acteurs sociaux et médico-sociaux, 6 enjeux spécifiques du territoire ont été identifiés :

- Pauvreté / Précarité
- Protection de l'enfance
- Violences faites aux femmes
- Accès aux soins
- Santé psychique
- Logement

Ces enjeux ont été partagés et approfondis lors de la première rencontre plénière avec les partenaires.

Au regard de leur importance par rapport aux dynamiques sociales du territoire et selon l'intensité et la récurrence de la problématique dans l'analyse qualitative 4 thématiques ont été définies, priorisées et ont donné lieu à des ateliers de travail.





PROBLÉMATIQUE 1 :

Pauvreté et précarité



Contexte

- Un taux de pauvreté important sur le territoire
- Des situations complexes de grande précarité nécessitant des solutions en dehors des procédures habituelles et une prise en charge partagée afin de répondre à la conjonction des problématiques : la mobilité, la santé mentale, l'accès aux droits des personnes sans droits au séjour, l'accompagnement des jeunes, l'endettement et les difficultés budgétaires, l'isolement, l'accès aux soins...
- Une diversité des acteurs et des instances avec des périmètres d'actions différents
- Une population peu mobile
- Un manque de connaissance entre les partenaires

Initiatives du territoire

- ✓ Le CCAS de St Genis Laval a mis en place un budget pour prendre en charge les frais de cantine des enfants des personnes déboutées du droit d'asile ;
- ✓ Développement d'épiceries solidaires : Irigny, Pierre Bénite et Grigny



Enjeux

- Mettre l'Usager au cœur de toutes les réflexions
- Améliorer l'interconnaissance entre partenaires
- Repérer les situations complexes et éviter les ruptures de parcours

Chantiers priorités

- 👉 Initier une démarche d'information auprès des publics concernés
- 👉 Porter en Conférence Territoriale des Maires la question de la pauvreté et la précarité
- 👉 Cartographier les instances « logement » du territoire
- 👉 Identifier tous les partenaires « logement » ainsi que les champs de compétence de chacun
- 👉 Contribuer à la création d'épiceries sociales et solidaires



PROBLÉMATIQUE 2 : Enfance et jeunesse 0-21 ans



Contexte

- Une jeunesse touchée par une « déferlante de violence »
- Un décrochage scolaire important
- La répétition des schémas sociaux
- La fracture numérique et le danger d'internet
- Les enfants co-victimes de violences intrafamiliales
- Un turn-over important chez les professionnelles et professionnels

Initiatives du territoire

- ✓ Mise à disposition de tablettes numériques par la politique de la ville
- ✓ Dispositif « 4ème - 3ème AJD Cycle »
- ✓ Permanence de psychologue en CCAS
- ✓ Travail sur les invisibles
- ✓ Contrat Local de Santé et Conseil Local de Santé Mentale (CLS/CLSM)
- ✓ Programme de Réussite Éducative (PRE)
- ✓ Coordination jeunesse



Enjeux

- Éviter les ruptures de parcours
- Renforcer la connaissance entre les partenaires pour mieux accompagner les jeunes
- Développer la prévention
- Favoriser l'accès au soin

Chantiers priorités

- 👉 Organiser des temps de rencontre réguliers entre partenaires à l'échelle de la commune
- 👉 Réaliser une cartographie des acteurs
- 👉 Organiser un forum annuel des partenaires
- 👉 Travailler autour de la notion de passage de relais : accompagner le jeune vers un autre professionnel ou travailler ensemble et définir le cadre de l'action de chacun
- 👉 Développer des actions de prévention en santé mentale
- 👉 Soutenir le développement de la démocratie sanitaire



PROBLÉMATIQUE 3 : Les violences faites aux femmes



Contexte

- Manque de connaissance et de coordination entre les partenaires pour gérer les situations d'urgence
- Fracture numérique
- Une conjonction de facteurs de fragilité : précarité économique et sociale, isolement, chômage des femmes, enjeux de santé, freins à la mobilité
- Manque de solutions de logement et d'hébergement d'urgence
- Complexité des démarches d'accès aux droits
- Un accroissement des phénomènes de violences faites aux femmes
- Un nombre important de femmes-victimes avec enfants

Initiatives du territoire

- ✓ Sur la commune de Givors un « groupe cellule de situation » pour rompre l'isolement des professionnels
- ✓ Des permanences numériques sur les MDML
- ✓ Mise en place d'un Pass numérique pour les familles résidant dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- ✓ Action collective le 25/11/2022 à Givors avec une sensibilisation à l'égalité, l'équité femmes/hommes
- ✓ Intervenantes et intervenants sociaux dans les commissariats
- ✓ Le Mas : accompagnement physique dans les premières démarches
- ✓ VIFFIL : organisation d'ateliers enfants



Enjeux

- Renforcer la connaissance et la coordination entre les partenaires institutionnels et associatifs pour mieux répondre aux situations d'urgence
- Rompre la fracture numérique
- Lutter contre les ruptures de parcours de suivi
- Développer des solutions de logement et d'hébergement d'accueil d'urgence adaptées

Chantiers priorités

- ➡ Identifier les personnes ressources, faire connaître l'existant, envisager la constitution d'une groupe de partenaires
- ➡ Cartographier les professionnels et acteurs, organiser un temps fort pour accompagner la diffusion de cette cartographie
- ➡ Création sur la CTM d'une offre de logement pour les femmes victimes de violences (Projet porté dans le cadre du PACTE II métropolitain)
- ➡ Développer l'accès au portefeuille numérique



PROBLÉMATIQUE 4 : Le vieillissement de la population



Contexte

- Une population vieillissante
- Fragilité de la santé psychique
- Des ruptures des parcours de soin du fait notamment d'une pénurie médicale marquée
- Le vieillissement de la population précaire
- Soutien aux aidantes et aidants familiaux
- Des logements souvent peu ou pas adaptés à la perte d'autonomie
- Des situations de « diogène » et d'insalubrité
- Incurie et Grand âge

Initiatives du territoire

- ✓ Filière gériatrique Rhône Sud
- ✓ Dispositif « Docariv »
- ✓ Fiches thématiques destinées aux professionnelles et professionnels du territoire de la filière Rhône Sud dans l'objectif d'optimisation du parcours de la personne âgée par le recours aux dispositifs adéquats en fonction des situations
- ✓ Référentiel destinés aux professionnelles et professionnels du territoire de la filière gériatrique Rhône Sud recensant les actions à destinations des aidantes et aidants



Enjeux

- Garantir l'accès aux soins
- Simplifier l'accueil de la personne âgée
- Habitat et logement

Chantiers priorités

- 👉 Veille sur le déploiement des projets sur le territoire
- 👉 Organiser une réunion des professionnels accueillant des personnes âgées et réalisation d'un support de communication
- 👉 Organiser une réunion de présentation du dispositif Habitat Inclusif de la Métropole
- 👉 Initier un groupe de travail avec l'unité Habitat Indigne de la Métropole

LEXIQUE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AAH : Allocation Adulte Handicapé

AEEH : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ARS : Agence Régionale de Santé

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CAL : Commission accès logement

CARSAT : Caisse d'assurance retraite de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'Action Sociale

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CLSPD : Conseil Local de Prévention de la Délinquance

CMP : Centre médico-psychologique

CPAM : Caisses Primaires d'Assurance Maladie

CPEF : Centre de planification et d'éducation familiale

CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé

CTM : Conférence Territoriale des Maires

DINSI : Direction Innovation Numérique et Systèmes d'Information

EHPAD : Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

FLE : Français Langue Étrangère

FJT : Foyer Jeunes Travailleurs

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ILHA : Instance locale pour l'habitat

IP : Informations préoccupantes

ITTL : Instances Techniques Territorialisées Logement

LAEP : Lieux d'Accueil Enfants-Parents

MDML : Maisons de la Métropole de Lyon

MECS : Maison d'Enfant à Caractère Social

MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture

MNA : Mineurs Non Accompagnés

MMIe : Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PMS : Projet Métropolitain des Solidarités

PRE : Programme de Réussite Éducative

PST : Projet Social de Territoire

QPV : Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville

REP / REP + : Réseau d'Éducation Prioritaire

RSA : Revenu de Solidarité Active

RSJ : Revenu de Solidarité Jeunes

SAAD : Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

SSIAD : Services de Soins Infirmiers À Domicile

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SIPAG : Syndicat Intercommunal pour les Personnes Âgées

SPASAD : Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

TISF : Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40

grandlyon.com



MÉTROPOLE

GRAND

LYON